

Le CGAC vous informe...

Assurance collective | Nouvel assureur

Dans les derniers mois, un processus d'appel d'offres a été lancé auprès de divers assureurs afin de préserver la santé financière et la compétitivité de notre régime d'assurance collective. Il s'agit d'une pratique de saine gestion nécessaire pour que nous continuions à bénéficier du meilleur service possible et de primes avantageuses.

Au cours du processus d'appel d'offres ayant eu lieu précédemment en 2002, nous avons retenu les services de Desjardins, assureur des professeures et professeurs de l'Université Laval depuis plus de 40 ans. Or, lors du processus d'appel d'offres de cette année, Croix Bleue Medavie s'est distinguée par sa capacité à offrir des services de qualité supérieure, à un prix compétitif.

En plus d'être reconnue pour l'excellence de son service à la clientèle, Croix Bleue Medavie nous a convaincus qu'il s'agissait du partenaire idéal pour notre régime d'assurance collective, par son approche préventive et son excellence en matière de saine gestion.

Notre régime d'assurance collective sera donc souscrit par Croix Bleue Medavie, à compter du **1^{er} décembre prochain**.

Notez que ce changement s'applique aux protections vie, mutilation accidentelle et assurance santé (soins médicaux et dentaires) seulement. Il n'y a donc aucun changement aux protections d'invalidité, qui demeurent gérées par l'Université (courte durée) et SSQ Groupe financier (longue durée).



Les protections

Les protections d'assurance collective seront maintenues, et aucune modification ne sera apportée à la structure du régime. Notez cependant que, certains paramètres variant légèrement d'un assureur à l'autre, des ajustements mineurs pourraient être nécessaires. Par exemple, les procédures de pré-autorisations ou de remboursement des réclamations différeront de celles de Desjardins.



Les primes

Dans un contexte où les coûts reliés à l'assurance collective sont en constante évolution, ce nouveau partenariat avec Croix Bleue Medavie nous a permis de limiter la hausse des primes prévue au 1^{er} décembre 2016, sans compromettre la viabilité du régime à long terme. Le détail des nouvelles primes vous sera transmis au cours des prochaines semaines.



Les réclamations

Les frais engagés à compter du 1^{er} décembre prochain devront être soumis à Croix Bleue Medavie. Nous sommes confiants que cette transition se fera sans difficulté grâce à l'équipe de Croix Bleue, et à l'éventail de services accessibles offerts aux adhérents, dont une application mobile permettant de gérer les réclamations.

Présentez-vous à l'une des deux séances d'information !

L'équipe de Croix Bleue Medavie viendra nous présenter ses services et répondre à nos questions lors de séances d'information. Ils en profiteront pour faire une démonstration des outils en ligne, incluant le processus de soumission des réclamations.

Quand ?

Séance 1 : Le 8 novembre 2016, de 12h00 à 13h30

Séance 2 : Le 9 novembre 2016, de 12h00 à 13h30

Où ?

Amphithéâtre Hydro-Québec
Pavillon Alphonse-Desjardins - Local 2344
Université Laval



Comment s'inscrire ?

Confirmez votre présence par courriel à CGAC@vrrh.ulaval.ca

Des breuvages seront disponibles sur place.



Restez à l'affût !

De plus amples renseignements vous seront communiqués dans les semaines à venir.

Le CGAC est fier de continuer à vous offrir un régime d'assurance adapté à vos besoins !